

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] dépôt de contribution à enquête publique

De : Emile COUILLARD <emile.couillard@orange.fr>

Date : 27/09/2022 19:28

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : projetaubertiere-eoliennesaunis3@mail.registre-numerique.fr, secretariat@st-medard-aunis.fr

Concerne « projetaubertiere-eoliennesaunis33@mail.registre-numerique.fr

Déposants: Mr Emile Couillard et Mme Marie-Claude Couillard née Gillet résidant :
Lieu Dit Délidon, 17220 St Médard d'Aunis ; nés en 1933

Nous avons longtemps travaillé, économisé, investi dans notre maison familiale de Délidon, afin de pouvoir y terminer convenablement notre vie.

Devant le projet ci-devant référé, nous demandons qu'il soit réétudié, avant toute mise en oeuvre, par un organisme totalement indépendant des personnels susceptibles d'être chargés de les réaliser , pour les raisons principales suivantes:

— Fort impact sur le Bourg de St Médard, l'Aubertière, le Treuil Arnaudeau, déjà impactés par des projets en cours (contournement Est de La Rochelle ,trajets alternatifs de l'Autoroute A 831...)

— Il n'est pas admissible de recevoir de l'administration du projet présenté des réponses telles que « l'impact sur le bourg de St Médard est nul »; ou que « le problème concernant tel point négatif « sera étudié après la construction... » ...!

— Nous n'avons découvert dans ce projet aucune annonce de compensation pour des troubles éventuels pendant ou après les travaux , ...pour une commune qui supporte déjà gratuitement les gênes accompagnant les approches aériennes vers l'aéroport de La Rochelle...et devront supporter bientôt, très indirectement...les inconvénients d'un parc éolien dans le pertuis Charentais....

Sujet : [INTERNET] PARC EOLIEN DE L AUBERTIERE

De : "Jean Eric BOUTON" <jean-eric.bouton@wanadoo.fr>

Date : 27/09/2022 19:39

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Je suis opposé à l'installation de ce parc éolien situé à proximité immédiate du cœur du village.

Lorsque j'ai décidé en 2008 de m'installer à St MEDARD c'était pour profiter du calme et de la tranquillité de ce village.

Or, du fait de la trop faible distance avec les habitations, il en résultera obligatoirement des nuisances sonores permanentes - préjudiciables à la bonne santé des habitants - et que je ne suis pas prêt à accepter, pas plus que les nuisances visuelles liées à la trop grande proximité du parc éolien.

Je suis par ailleurs toujours dubitatif quant à l'impact écologique des éoliennes dont les pales en matériau composite ne se recyclent pas, et dont les promoteurs, par intérêt financier, n'hésitent pas à laisser dans le sol les socles en béton ayant servi à supporter les mâts.

Si l'implantation du parc éolien devait se faire, je ne m'interdis pas de déménager et d'aller m'installer dans une autre région de France pour y exercer ma profession de médecin généraliste.

Dr BOUTON Eric

Sujet : [INTERNET] Projet éolien l AUBERTIERE

De : Anne-Virginie LÉCUELLE, née LORTET <avlortet@gmail.com>

Date : 28/09/2022 09:23

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Habitante de l aubertiere, commune de Saint medard d aunis, je souhaite vous notifier mon aversion pour ce projet, ma colère sur ses modalités de mise en place, ce forcing dont on connaît déjà l issue alors même que la mairie et la communauté d agglomération ont toutes deux émis un avis négatif, à l instar de TOUT les habitants de St medard et de ste soulle.

Je ne veux pas entendre un ventilateur H 24... quand on fait le choix d habiter à la campagne c'est pour éviter les désagréments de ma ville tel que le bruit. Alors non aux bruits de ces géantes ! Non à leur implantations !

Pourquoi ne pas cibler les courants d airs proche autoroute, loin des habitations !

La sois disant réduction du tarif de l électricité produite est une hérésie perverse. Il est certains que maintenant, on tient les gens par leur portefeuille, ou par leur liberté d aller et venir. C'est plutôt tendance en ce moment... mais des engagements d aujourd'hui n engagent que ceux qui les formulent... l avenir est bcp plus incertain.

Même si visuellement je ne serai pas personnellement impactée par vos éoliennes, je suis SOLIDAIRE des autres habitants, quelqu en soit le village, pour dire NON à la pollution visuelle.

Enfin, s agissant de la pollution lumineuse ? Qu en est il ? Des spots allumés jours et nuit ? Et qu en est il du respect de couloir aérien ?

Qu'on nous installer plutôt du photovoltaïque au dessus des mairies, écoles, industries, parking.... ça aura l avantage de produire de l électricité sans EMMERDER personne.

A bonne entendeur. Non aux éoliennes à St Médard, à l aubertière....

Anne Virginié LECUELLE

Sujet : [INTERNET] TR: Parc éolien St Médard d'Aunis
De : Société SETRAP <contact@setrap-tp.fr>
Date : 28/09/2022 09:41
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

De : Société SETRAP <contact@setrap-tp.fr>
Envoyé : mercredi 28 septembre 2022 09:35
À : 'projetaubertiere-eoliennesaunis3@mail.registre-numerique.fr' <projetaubertiere-eoliennesaunis3@mail.registre-numerique.fr>
Cc : 'pref-env-pref17@charente-maritime.gouv.fr' <pref-env-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Objet : Parc éolien St Médard d'Aunis

Bonjour,

Compte tenu du délai écoulé depuis notre 1^{er} contact avec la société Eloise en mai 2017 et au regard et constat des ouvrages en service, nous ne souhaitons plus la construction de telles installations !

Il est maintenant beaucoup plus facile d'apprécier et d'entendre les inquiétudes et désagréments de ces engins :

- Bruits incessants
- Disgrâce dans le paysage
- Risque de démantèlement partiel des pâles
- Connaissance réelle de leur production et de leur fonctionnement?

Sachant que dans d'autres états, ces engins sont en cours de démolition au-delà de 10 années et que les déchets issus du démantèlement sont purement et simplement enfouis car non recyclable! Serait-ce que nous n'avons pas tous la même appréciation de l'écologie et de la protection de notre planète ?

Nous espérons être lu et entendu afin de sauvegarder ce que nous prévoyons de transmettre à nos enfants.

P/C Raymond DEMEOCQ, propriétaire de parcelle impactée par la construction du parc éolien
Séverine Mallet
Tél. : 05.46.44.17.04 / Fax. : 05.46.44.81.47
Route d'Aytré – Le Moulin
BP 10035 – 17183 PERIGNY Cedex

Sujet : [INTERNET] dépôt de contribution à enquête publique eolienne

De : Matthieu Couillard <matthieu.delidon@gmail.com>

Date : 28/09/2022 11:55

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : projetaubertiere-eoliennesaunis3@mail.registre-numerique.fr, secretariat@st-medard-aunis.fr

je tiens par la présente à signifier mon refus de voir ce projet aboutir, sur notre commune, au vue des études faite qui laisse une part d'ombre bien trop importante quand a l'impacte environnementale de celle ci, et un dedun évident pour nous habitants de la commune de st Médrad d'Aunis

M Matthieu COUILLARD

Sujet : [INTERNET] participation enquête publique parc éolien de l'Aubertière à Saint Médard d'aunis
De : Anne TOURON PIPET <anne.touron-pipet@wanadoo.fr>
Date : 28/09/2022 12:31
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Mesdames,

Bonjour Messieurs,

Je prends aujourd'hui mon droit de parole concernant le projet de création d'un parc éolien entre l'Aubertière, le bourg et le Treuil Arnaudeau.

Je ne comprends pas l'implantation sauvage de 4 éoliennes si près des habitations. Outre le bruit continu que cela procure, la gêne visuelle pour les habitants avec vue directe ainsi que la signalisation par des feux éclats puissants de jour comme de nuit, il y aura un impact également sur la faune: collisions avec les pales, pertes d'habitats, perturbations comportementales, (selon la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

La plaine de l'aunis, déjà touchée par l'utilisation de pesticides à outrance pour une agriculture toujours plus intensive, dépourvue de haies, de bois, de mares, semble continuer sur la voie d'aberrations environnementales en implantant des éoliennes sauvages sans réflexion ni aucun recul sur de tels choix.

J'espère que ces éoliennes ne seront pas implantées ici.

Bien cordialement,

Anne Pipet,

habitante du bourg de Saint Médard d'aunis

Sujet : [INTERNET] FW: Enquête publique parc éolien de l Aubertiere sur la commune de St Médard d Aunis
De : ouite2009 <ouite2009@live.fr>
Date : 28/09/2022 17:14
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Désolée, je vous renvoie mon message que j ai malencontreusement envoyé avant signature.

Mme et Mr PARIS Richard et Pascale
10 D rue de la liberté
17220 St Médard d Aunis

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : ouite2009 <ouite2009@live.fr>
Date : 28/09/2022 17:10 (GMT+01:00)
À : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Objet : Enquête publique parc éolien de l Aubertiere sur la commune de St Médard d Aunis

Bonjour,

Je voulais exprimer mon désaccord sur le sujet du parc éolien avant tout par respect de l environnement.
Je crains une dégradation de notre cadre de vie, sans compter la dévalorisation de nos maisons, mais également une atteinte à notre bien être et une baisse réelle de l attractivité des communes situées à l est de l agglomération. L installation de ces éoliennes à proximité des habitations aura un impact visuel important pour les habitations les plus proches avec peut-etre également un impact sonore peu agréable. Je ne suis pas en outre persuadée du bien fondé de l aspect soi disant écologique de ce grand projet.

Cordialement

Envoyé depuis mon appareil Galaxy